

Un nouvel accueil à la section départementale



Sommaire

- Editorial de la Présidente
Départ des anciens élus p2
- Nouvelle section,
nouvelle équipe p3

- L'Economie Sociale
et Solidaire p4-5
- Agir sur le climat scolaire p6

- La protection sociale
des étudiants p7
- L'Agenda Prévention p8

Editorial

Pour prendre contact avec la MGEN

- **Par courrier :**
2, rue Gaston Ramon
22016 Saint-Brieuc Cedex 1
- **Par téléphone**
du lundi au vendredi de 8h à 18h30

36 76

Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Pour nous rencontrer 2, rue Gaston Ramon à St-Brieuc

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9h à 17h30
le mardi de 10h à 17h30
Pendant les vacances scolaires
du lundi au vendredi de 9 h à 17h
le mardi de 10h à 17h

Pour consulter vos décomptes 24h/24 Site Internet : www.mgen.fr

Pour vous informer
des actualités départementales
accédez à la page de la Section
des Côtes d'Armor sur le site
internet MGEN



MGEN, qui s'apprête à fêter ses 70 ans, poursuit son évolution. Elle souhaite continuer à le faire dans la fidélité et l'authenticité de son modèle comme l'a rappelé le président Thierry BEAUDET.

Lors de l'assemblée générale de Juillet, vos délégués ont voté à plus de 99.5% le rapprochement avec Harmonie Mutuelle. Cette union deviendra au 1^{er} janvier 2017, le 1^{er} groupe mutualiste français, protégeant plus de 10 millions de personnes. Elle nous permettra de peser dans les discussions et négociations avec nos partenaires : professionnels de santé, mutuelles, Sécurité Sociale, Ministères et

gouvernement... Elle sera en outre l'occasion d'engager de futurs chantiers dans le domaine de la prévention collective, ainsi que dans la mise en place de structures médicosociales au service des adhérents.

Vos délégués ont également voté l'évolution de l'offre jeune à partir du 1^{er} janvier 2017, et la création d'une assurance voyage facultative pour les adhérents du groupe MGEN.

La rentrée scolaire est elle aussi marquée par de nombreux changements pour la section départementale. La rénovation intérieure de la section est terminée. Ceux qui ont eu la chance de venir à la section ont dû apprécier le nouvel accueil. Nous organisons une journée Portes Ouvertes à la section le 30 novembre 2016, de 14h à 17h.

Autre grand changement : Claude Thomas Directeur, a fait valoir ses droits à la retraite, après 32 années passées à la section. Claude en a accompagné l'évolution, a fait un travail de qualité, et est très apprécié par tous les militants et collègues.

Son militantisme l'a conduit à être élu au comité de section en 2006. Nous aurons donc la chance de pouvoir continuer à apprécier toutes ses qualités car il continuera à siéger au sein de notre comité de section.

Nous souhaitons à Claude une heureuse et active retraite.

Bienvenue à Carine Chauvel Hervé, à la section depuis 2005, dans ses nouvelles fonctions de directrice. Elle assurera la continuité dans l'efficacité et la solidarité, avec l'aide d'une équipe soudée et dynamique. Bienvenue à Sophie Bruckert qui après de plusieurs années d'enseignement, vient de rejoindre MGEN en tant que déléguée.

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Le 19 septembre 2016

Françoise BERTHOUX, Présidente de la MGEN Côtes d'Armor.



Le 22 juin dernier, le comité de section a rendu un hommage à Michel Fougnet, Michel Le Rigoleur et Marie France Simon qui ont quitté le comité après de nombreuses années d'implication militante.

Nouvelle section, nouvelle équipe !

2016 restera dans l'histoire de la section briochine comme l'année de tous les changements : l'accueil des adhérents de la MGET, l'arrivée de nouvelles collaboratrices, l'élection d'un nouveau comité de section et d'une nouvelle présidente, l'installation d'un nouvel environnement de travail, la nomination d'une nouvelle directrice et le recrutement d'une nouvelle déléguée.

Des locaux rénovés pour mieux vous accueillir

La construction des locaux de la section départementale des Côtes d'Armor remonte à 1974. Bien que des travaux d'agrandissement et d'entretien aient été périodiquement entrepris, une restauration de fond en comble s'imposait.

Un ambitieux projet immobilier de restructuration de la section départementale a démarré en février 2016. La première phase de travaux, qui a consisté à réaménager l'accueil et les bureaux et à changer le mode de chauffage, s'est terminée fin mai.

Le nouvel espace accueil offre désormais aux adhérents une zone d'attente confortable et climatisée, ainsi que 5 bureaux de réception permettant d'assurer la confidentialité des entretiens. Les personnels de la section disposent également de nouveaux espaces de travail adaptés à leur métier et propices à une meilleure qualité de leur vie professionnelle.

Une seconde phase de travaux démarrera à l'automne sur l'extérieur du bâtiment : isolation, façades, parking, espaces verts... Nous prions nos visiteurs de bien vouloir nous excuser pour les désagréments qui pourront être occasionnés durant cette période.

Courant 2017, un site agréable, innovant et garant de l'efficacité environnementale sera à votre service !



Un nouvel espace d'attente



5 guichets d'accueil spacieux et confidentiels



Nouvelle équipe : Françoise BERTHOUX, Présidente, Carine CHAUVEL-HERVÉ, Directrice, Sophie BRUCKERT et Fabrice KAS, Délégués.

Une nouvelle équipe de direction

Après 32 années passées à la MGEN des Côtes d'Armor, Claude THOMAS, Directeur-adjoint puis Directeur, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre. Toute l'équipe départementale le remercie très chaleureusement pour son fort investissement professionnel et militant au service de la mutuelle. Elle lui fait part aussi de toute sa reconnaissance pour la qualité des relations humaines qu'il a su privilégier en toutes

circonstances. Claude, élu au Comité de section et la Mutualité Française des Côtes d'Armor, poursuivra ainsi son engagement pour la défense des droits mutualistes. A l'occasion d'un moment convivial consacré à son départ, il a passé le témoin à Carine CHAUVEL-HERVÉ, nommée Directrice pour lui succéder. Le poste de Déléguée qu'elle occupait depuis 2005 a été confié à Sophie BRUCKERT, par voie de détachement de l'Education Nationale. Elle était jusqu'à alors Directrice de l'école Jean Nicolas de Saint-Brieuc.

Avec Fabrice KAS, Délégué depuis 2010, la nouvelle équipe de direction se tient prête à occuper les nombreuses missions qui lui incombent : administration de la section, prévention, développement, action sociale, partenariats, mandats mutualistes...



Fabrice KAS, Sophie BRUCKERT, Claude THOMAS et Carine CHAUVEL-HERVÉ

L'économie sociale et solidaire

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ce sont des personnes qui s'organisent et entreprennent ensemble, constituant un mouvement social et économique se référant, dans ses statuts et dans ses pratiques, à un modèle d'entrepreneuriat s'appuyant sur des valeurs fortes.



Ces valeurs sont les suivantes :

La personne au cœur de l'économie : Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisé au service d'un collectif et non au service de l'intérêt d'une seule personne.

Le fonctionnement démocratique : les dirigeants sont élus et les décisions sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix » (et non en fonction du capital détenu).



La liberté d'adhésion : toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer ou prendre des responsabilités dans une organisation de l'ESS.

Un modèle économique spécifique :

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 12,7 % des emplois privés en France. Ce secteur compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés. Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

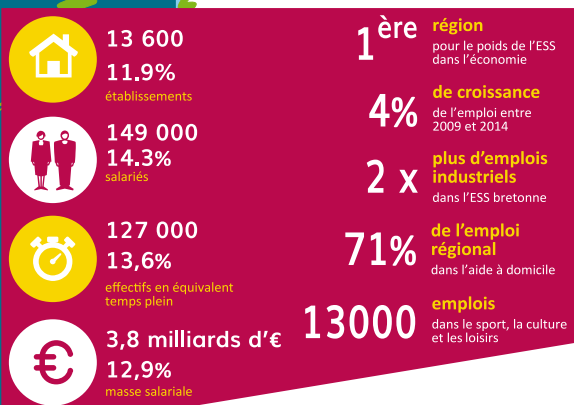
A travers la loi de 2014, l'ESS est reconnue comme une composante essentielle de l'économie. Elle apparaît aujourd'hui comme une alternative pertinente, une autre façon de faire de l'économie se souciant du partage des richesses produites, du développement local des territoires, de la qualité des emplois créés, de l'implication des citoyens dans les projets de responsabilité sociale ou sociétale...

Les mutuelles de la Mutualité Française

Les mutuelles (MGEN par exemple) gèrent des contrats d'assurance couvrant les risques de santé (maladie, dépendance, décès, etc.) et mettent en place de la prévention, de l'action sociale et, quelquefois, la gestion de réalisations sanitaires et sociales seules ou dans le cadre d'unions mutualistes. Le statut de la mutuelle relève du principe de l'autogestion. Elle poursuit un **but non lucratif** menant dans l'intérêt de ses membres, moyennant le versement d'une cotisation, des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide.

MGEN est une mutuelle inscrite dans l'économie sociale et solidaire, acteur de santé et de protection sociale, mais aussi acteur politique et **citoyen**. Le groupe MGEN veille à exercer sa responsabilité d'entreprise et d'employeur en cohérence avec ses valeurs, socle fondateur de son identité.

L'ESS en Bretagne



La Bretagne est une terre d'économie sociale et solidaire. C'est de loin la première région française pour le poids de l'ESS dans l'emploi local. Comme partout, l'ESS est un acteur majeur de la cohésion des territoires, que ce soit dans les services aux personnes les plus fragiles ou dans l'animation des territoires. L'ESS bretonne a par ailleurs la particularité d'être très présente dans des secteurs marchands essentiels à l'économie régionale, comme l'agro-alimentaire ou le tourisme.



Source : INSEE CLAP 2013, ESS, effectifs au 31/12 en milliers et poids de l'ESS dans l'économie
Traitement : observatoire régional de l'ESS - CRESS Bretagne



Développer l'éducation à l'ESS

MGEN a à cœur de défendre les valeurs de solidarité et de laïcité, de développer l'attractivité des entreprises de l'économie sociale et solidaire, d'inciter les jeunes à s'investir dans ce secteur, à y rechercher un emploi et pourquoi pas à y créer une entreprise : tel est le sens, en France, de l'action de l'ESPER (l'Économie sociale partenaire de l'école de la République).

Qu'est ce que L'ESPER ?

L'ESPER est une association rassemblant 46 organisations de l'Economie sociale et solidaire (associations, coopératives, syndicats, mutuelles dont **MGEN**) agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative. Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires, éducation populaire... Par sa nature et celle de ses adhérents, L'ESPER constitue donc un outil parfait pour promouvoir auprès des jeunes le modèle de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les valeurs de la République et la laïcité. L'accord-cadre qui lie l'Esper, le Ministère de l'Education nationale et le secrétariat d'état au Commerce, à l'Artisanat, à la Consommation et à l'Economie sociale et solidaire vise à introduire et développer l'enseignement de l'ESS dans les programmes scolaires (écoles, collèges et lycées).

Pour cela, elle a développé, avec des partenaires, un kit pédagogique « Mon ESS à l'Ecole » qui consiste à créer, en classe, **une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire** par des collégiens en cycle 4 (de la cinquième à la troisième) et des lycéens, qu'ils soient en filière générale, technologique ou professionnelle. La démarche de « Mon ESS à l'Ecole » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, ils vont, par la pratique, s'approprier et donner sens aux valeurs d'égalité, de coopération et de solidarité que porte l'Economie Sociale et solidaire. Cette expérience permet également aux jeunes d'appréhender le monde économique et professionnel qui les entoure, en vue de leur orientation scolaire et professionnelle. Ainsi, « Mon ESS à l'Ecole » concourt à l'application des recommandations des parcours Avenir et parcours Citoyen.

Cette expérimentation démarre à la rentrée 2016 sur 5 régions académies pilotes dont l'Académie de Rennes.



**Vous êtes membres d'une équipe éducative et souhaitez faire participer vos élèves ?
Contactez monessalecole@lesper.fr**

Le Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS se déroule tous les ans au Mois de novembre sur l'ensemble des régions de France. Il constitue une vitrine des initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire. MGEN a souhaité s'associer dans la région aux initiatives de ce mois, en menant des animations seule ou en partenariat pour faire connaître et valoriser l'ESS sur leur territoire.

Pour toute information, vous pouvez consulter www.lemois-ess.org



Portes ouvertes

le mercredi
30 novembre 2016
de 14h à 17h



Agir sur le climat scolaire

Conférence Améliorer le climat scolaire, par et pour les apprentissages

9 novembre 2016, 14h-17h,
Saint-Brieuc, ESPE (amphithéâtre)

Coopérer par le jeu

16 novembre 2016, 14h-17h,
Saint-Brieuc, Atelier Canopé

Exercer une autorité bienveillante

7 décembre 2016, 14h-17h,
Saint-Brieuc, Atelier Canopé

Conférence Coéducation et partenariat école-famille

Janvier 2017

Conférence Comment réussir l'entrée à l'école maternelle pour l'élève et sa famille ?

8 février 2017, 14h-17h,
Saint-Brieuc, ESPE (amphithéâtre)

Estime de soi, estime des autres

1^{er} et 29 mars 2017, 14h-17h,
Saint-Brieuc, Atelier Canopé

Conférence Souffrances relationnelles entre pairs : comment aider les élèves à en sortir ?

21 mars 2017

Communication non violente

5 et 26 avril 2017, 14h-17h,
Saint-Brieuc, Atelier Canopé

Évaluer positivement les élèves pour une école inclusive et bienveillante

17 mai 2017, 14h-17h, Saint-Brieuc,
ESPE de Saint-Brieuc

Ciné-débat du film *La cour de Babel*

15 juin 2017, 19h-21h, Saint-Brieuc,
Atelier Canopé

Et à suivre à la rentrée 2017...

Conférence Coopération entre élèves et apprentissages

Octobre 2017

Qu'est ce que le climat scolaire ?

Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative. Il renvoie à l'analyse du contexte d'apprentissage et de vie, à la construction du bien-vivre et du bien-être pour les élèves et les personnels de l'établissement. La qualité et le style de vie scolaire sont façonnés par le fait de se sentir ou non en sécurité mais ce sont surtout l'engagement, la motivation, le plaisir qui comptent.

Le climat scolaire reflète aussi l'appréciation qu'ont les parents, les personnels et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'établissement. Cette notion de « climat » repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'établissement en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein et autour de l'établissement.

Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

- ✓ Pour améliorer les résultats scolaires ;
- ✓ Pour améliorer le bien-être des élèves et des personnels ;
- ✓ Pour diminuer les inégalités scolaires ;
- ✓ Pour diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement.

Un cycle de rencontres sera proposé, cette année scolaire 2016-2017. Il s'inscrit dans une approche systémique du climat scolaire. Il concerne toute la communauté éducative pour la construction du bien-vivre et du bien-être des élèves et des personnels.

Il alterne les moments de réflexion, d'échanges et de mise en pratique pour proposer des approches multiples autour de facteurs déterminants tels que la qualité de vie à l'école, les pratiques partenariales, la stratégie d'équipe, la prévention des violences, la coopération, la coéducation, la justice scolaire.

Une conférence Pierre Pilard, membre de la mission ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire du 9 novembre 2016 introduira ce parcours et posera les principaux éléments de la problématique.



INSCRIPTIONS : <http://canope.ac-rennes.fr/afr/>

RENSEIGNEMENTS : 02 96 61 27 05 – atelier.canope22@ac-rennes.fr

Les inscriptions aux conférences et ateliers sont réservées aux personnels de l'Education Nationale en activité.



En partenariat : Académie de Rennes – DSDEN 22 – ESPE Bretagne – Ligue de l'enseignement – OCCE

La protection sociale des étudiants

En devenant étudiant, le statut change : le nouvel étudiant doit s'affilier au régime de Sécurité Sociale des étudiants lors de son inscription dans l'Enseignement Supérieur.

Régime Obligatoire des Etudiants

La cotisation au Régime Obligatoire des Etudiants peut être gratuite (si l'étudiant est boursier) ou payante, selon l'âge atteint (20 ans au cours de l'année universitaire) et la profession du parent qui couvre l'étudiant en Sécurité Sociale avant la rentrée. Elle est fixée par arrêté interministériel et s'élève à 215 € pour l'année 2016-2017 (pas d'augmentation par rapport à l'année précédente).

La MGEN ne gère pas le régime obligatoire de Sécurité Sociale Etudiante. Il faut donc s'adresser à la caisse de gestion choisie par l'étudiant (LDME, SMEBA...) :

- **Etudiant géré par la LMDE:** il envoie sa feuille de soins à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à l'adresse suivante : **LMDE Assurance Maladie - 35070 RENNES CEDEX 9**
- **Etudiant géré par une autre caisse :** il envoie sa feuille de soins à sa caisse de gestion.

Dans les deux cas précités, pour percevoir la part mutuelle MGEN au titre de l'Offre Jeunes, il devra adresser son relevé de prestations, au format papier, à l'adresse figurant sur sa carte d'adhérent MGEN.

Pour simplifier ses futures démarches, l'étudiant est invité à envoyer son attestation de droits Sécurité sociale à sa section départementale MGEN. Cette attestation permettra la mise en place de la transmission automatique (flux Noémie) des décomptes Sécurité Sociale vers la mutuelle MGEN. Ceci simplifie et accélère la gestion du remboursement des soins. L'adhérent en sera informé par courrier dès l'activation du flux Noémie et il sera invité à mettre à jour sa carte vitale.

DÉCOUVRIR
EST
EN VOUS EN NOUS.

PROTEGER
VOTRE SANTÉ
DANS TOUTS VOS
PROJETS, C'EST
EN NOUS.

OFFRE
JEUNES
MGEN

SANTÉ &
COUVERTURE
INTERNATIONALE

mgen*

* Plus d'informations sur mgen.fr

OFFRE
JEUNES
MGEN

SANTÉ &
COUVERTURE
INTERNATIONALE

Régime complémentaire : l'Offre Jeunes MGEN

L'adhésion à l'Offre Jeunes MGEN (BE ou BEE) est automatique dès lors que l'enfant est mutualiste à la MGEN et âgé de 18 ans (16 ans, s'il devient étudiant) et jusqu'à 28 ans (ou jusqu'à 32 ans en cas d'études longues).

Tableau récapitulatif : situations des **BE (bénéficiaires enfants)** et des **BEE (bénéficiaires enfants étudiants)**

	Moins de 16 ans	16 à 18 ans	18 à 28 ans	Plus de 28 ans**
Non étudiants	BE	BE	OJ BE	BE
Etudiants*	BE	OJ BEE	OJ BEE	OJ BEE jusqu'à 32 ans

* Sont considérées comme étudiants les personnes suivant un cursus post bac, que ce soit dans un établissement reconnu ou non Sécurité Sociale.

** Pour être couvert en qualité de BE ou BEE au delà de 28 ans, l'enfant doit poursuivre des études longues (jusqu'à 32 ans) ou bénéficier de l'allocation handicap MGEN.

Afin de rester couvert par la MGEN après 28 ou 32 ans (lorsque l'étudiant a terminé ses études), le statut de Membre Participant Associé (MPA) lui est proposé.

Les bénéficiaires de l'Offre Jeunes MGEN sont invités à créer leur propre espace personnel en se connectant au site mgen.fr. Cette action leur permettra de visualiser leurs données administratives (adresse individuelle, RIB, mail etc.) et de procéder aux mises à jour si nécessaire. Ils pourront également consulter leurs remboursements de soins en temps réel et l'ensemble des garanties incluses dans leur contrat (prise en charge des soins de santé en France et à l'étranger). Enfin, toutes les informations relatives aux professionnels de santé et aux établissements de soins conventionnés y sont accessibles.

Nouveauté !

A compter du 1^{er} janvier 2017 : une refonte globale de l'Offre Jeune a été votée par l'Assemblée Générale de juillet 2016. Conçue pour les 18-28 ans, celle-ci, dénommée Ôji, apportera plus de choix dans le niveau de couverture, tout en proposant des prestations spécifiques adaptées à la situation des jeunes. Un ensemble de fonctionnalités digitales sera mis au point afin de s'adresser à ce public imprégné de culture numérique. Des informations détaillées seront disponibles fin 2016.



A vos agendas

**En novembre sur Lannion
et en janvier sur St Brieuc
et Dinan**

**Jeudi 13 octobre
Uzel-près-l'Oust**

Salle culturelle du Kastell d'ô
Place du Champ de Foires
20h Soirée ouverte au grand public
Gratuit

**Lundi 17 octobre
Plédran**

Espace Horizon
Rue Jacques Prévert
De 18h00 à 20h30 - Gratuit

**Vendredi 18 novembre
Saint-Agathon**

Salle La Grande Ourse
20 h

**Du 10 novembre
au 1^{er} décembre
Loudéac**

Les jeudis soirs

La Prévention, un service pour les adhérents MGEN

Nutrimut : pour une perte de poids durable

La Mutualité Française Bretagne propose aux personnes en surpoids ou obèses, le programme d'éducation nutritionnelle Nutrimut. Animé par une diététicienne avec l'aide d'une psychologue, d'une animatrice en activité physique adaptée et d'une animatrice cuisine, il permet aux personnes de modifier en douceur leurs habitudes alimentaires en 16 séances.

Un tarif préférentiel est appliqué aux adhérents de la MGEN

Renseignements ou inscriptions : Mutualité Française Bretagne, Lydie Jéglo, tél. 02.96.75.27.51 ou ljeglot@bretagne.mutualite.fr

Conférences « Mal être, souffrance et suicide chez les jeunes : parlons-en ? » - Après midi pour les professionnels sur inscription

Le collectif Misaco du Pays du Centre Bretagne organise 2 temps de conférences animés par le Docteur Xavier POMMERAU, psychiatre, spécialiste de l'adolescence en difficulté et auteur de nombreux ouvrages sur le sujet. Contact et inscription : Pauline Le Faucheur (MFB) 02 96 75 27 51 ou plefaucheur@bretagne.mutualite.fr

Conférence « Arthrose, mal de dos... - Pour mieux vivre avec la douleur » suivie d'ateliers

Conférence sur l'accompagnement et la prise en charges de la douleur. A l'issue de la conférence possibilité de s'inscrire à des ateliers thématiques et pratiques pour limiter les impacts des douleurs chroniques dans la vie quotidienne - Contact : Yann Menot (MFB) 06 89 93 21 98 ou yymenot@bretagne.mutualite.fr

Concert pédagogique « Peace and Love »

A travers ce concert, le groupe Lugo distille avec énergie et humour les messages de prévention qui vous permettront de préserver le plaisir de l'écoute le plus longtemps possible !

N'hésitez pas, et venez, en famille (à partir de 10 ans), assister à ce concert gratuit !

Pour tout renseignement et inscription, contacter le service prévention de la MFB : Véronique Diabonda 06.81.77.04.50 - vdiaabonda@bretagne.mutualite.fr.

Groupe d'information et d'échanges à destination des parents d'adolescents « Parents et ados : mieux se comprendre »

A l'adolescence, les parents perçoivent un changement chez leur enfant et ne savent souvent quelle posture adopter. Le groupe d'échanges, animé par des professionnels, permettra aux parents qui se questionnent ou s'inquiètent de partager leurs expériences et de donner des pistes de réponse.

Pour tout renseignement et inscription, contacter le service prévention de la MFB : Véronique Diabonda 06.81.77.04.50 - vdiaabonda@bretagne.mutualite.fr.

Dimanche 27 novembre 2016

Journée solidaire contre les violences faites aux femmes - 4^e édition A l'hippodrome de la Baie à Yffiniac, à 13h30.

Vous souhaitez montrer votre engagement contre les violences faites aux femmes, vous informer. Alors venez marcher, rencontrer, échanger avec les institutions et les associations spécialisées. Vous pourrez randonner à partir de l'hippodrome (2,4km, 5,2km, 8km), pratiquer la marche nordique. Le village animation vous proposera des ateliers ludiques d'initiation sportive pour les enfants et des stands d'information et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes, animés par des associations et une animation théâtrale. Un goûter sera offert à tous les participants. Une participation d'un euro par adulte sera demandée, gratuite pour les enfants.

Venez nombreuses, venez nombreux, ensemble marchons pour briser le silence !

